



Projet Télétravail en Région PACA

Corinne Pastor

Vice-présidente du Réseau National des Télécentres

www.telecentres.asso.fr/



Dirigeante du Cabinet CINERGIC CONSEIL
WTC2, 120 Route des Macarons - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

06 09 92 64 94

c.pastor@cinergic.fr



Projet Télétravail en Région PACA

Expertise développée

2001 Direction de Projet « Télétravail et Télécentres en Région PACA »

- Création du Comité de pilotage - Fondation Sophia-Antipolis

2002 Etude « Le télétravail et ses potentialités sur la Commune de Châteauneuf »

- Dépôt du Dossier du télécentre de Châteauneuf au Conseil Général 06 (2003)

2004 Création du Réseau National des Télécentres (R.N.T.) soutenu par la D.A.T.A.R.

- Nomination à la Vice-présidente du R.N.T.

2005 Appel à projets de la D.A.T.A.R.

- Mars : Etude St Cézaire « Projet d'implantation d'un télécentre-pilote »
- Juin : CARF - Etude de faisabilité « Expérimentation du télétravail sur le territoire de la Communauté de la Riviera Française »

2008 « Assises Nationales du Télétravail » R.N.T. et A.F.T.T. au Sénat

2009 Présentation du projet au Conseil Général du Var

2010 Ouverture de l'espace « Télétravail et Télépépinière » de Châteauneuf

Contexte et Résumé du projet Télétravail

Le Télétravail, le retard français

Malgré les nombreux avantages du télétravail : la réduction des temps de déplacements et des émissions de gaz à effet de serre, la flexibilité pour l'entreprise et le confort de vie pour le salarié, le Télétravail en France représente à peine 8% contre une moyenne européenne de 18%.

Aujourd'hui, pourtant les technologies numériques permettent de travailler à distance en offrant des solutions de mobilité et de sécurité optimales pour développer des espaces dédiés (télécentres), des dispositifs de e-learning et de travail collaboratif.

Aussi, ce retard est essentiellement culturel pour l'entreprise française lié au manque d'autonomie dans la gestion des horaires, de degré de flexibilité des salariés et d'adaptation du style de management.

Le Télétravail en faveur du Développement Durable

Contrairement aux idées reçues, le Télétravail permet de concilier les intérêts de l'entreprise, des administrations et des salariés pour une croissance plus juste et plus harmonieuse et de s'inscrire dans une démarche de Développement Durable par l'utilisation plus raisonnée des ressources naturelles et de leurs impacts environnementaux.

Quelques chiffres

➤ *L'économie annuelle moyenne estimée pour un télétravailleur à 2 jours par semaine
86 heures / 2.153 euros / 4.472 km par an
Pour 1000 télétravailleurs, c'est 970 tonnes équivalent carbone économisées sur un an
C'est la consommation annuelle totale de 440 français*

➤ *En Ile de France, 1 million d'heures perdues chaque jour dans les embouteillages
La R.A.T.P. estime qu'une baisse de 3% des déplacements pourrait améliorer d'une façon significative les transports
Sachant que 5% des 4 000 000 travailleurs du tertiaire en Ile de France représentent 200 000 personnes télétravailleurs potentiels*

le Télécentre, une formule pérenne

Le télécentre est espace de proximité dédié au télétravail proposant des services à valeur ajoutée qui s'appuient sur des technologies avancées (outils collaboratifs, visioconférence, téléprésence...).

Le télécentre peut constituer un espace virtuellement intégré à l'entreprise qui permet aux salariés de travailler à distance près de leur domicile.

En France, la grande majorité des télécentres existants a été déployée selon une logique d'aménagement local du territoire avec pour ambition de déplacer le travail tertiaire vers des zones périphériques aux zones urbaines et de répondre à des préoccupations environnementales.

Aujourd'hui, le télétravail bénéficie d'un regain d'intérêt et pourrait devenir l'un des modes de travail privilégié du monde de demain

Aussi, l'aménagement public du territoire doit être un levier vers ces nouveaux modèles.

Le Télétravail, une autre façon de travailler

Le télétravail renvoie à une approche novatrice de l'organisation du travail, participe à l'avènement de l'entreprise mobile avec des solutions technologiques qui nous permettent de travailler efficacement et même plus efficacement hors des locaux de l'entreprise.

Aujourd'hui, 20% des salariés sont considérés comme nomades et passent au moins 20% de leur temps de travail en dehors de l'entreprise.

La mise en place de cette nouvelle organisation du travail nécessite de repenser nos modes de fonctionnement, nos processus et notre façon de manager.

Le télétravail est un choix organisationnel important pour l'entreprise qui implique des méthodes de travail plus rationnelles, une introduction concertée du management par objectifs ce qui suppose un changement culturel et comportemental

Recommandations et Actions d'accompagnement proposées

Les Collectivités et le télétravail

Les collectivités ont un rôle important à jouer pour encourager cette forme de travail et anticiper sur les besoins des habitants et des entreprises de leur territoire.

En termes de stratégie territoriale, les avantages sont multiples : diminuer les déplacements Domicile/Travail en facilitant l'exercice d'activités à distance, renforcer les entreprises locales en favorisant la mise en réseau et l'accès à des services externalisés, offrir des espaces dédiés avec des services à valeur ajoutée pour attirer des télétravailleurs individuels...

Ainsi, l'implantation d'un télécentre peut représenter une solution pertinente proposant à la fois un environnement professionnel sécurisé et une offre de services à valeur ajoutée.

La démarche proposée :

Diagnostic : Atouts et potentialités du développement du télétravail en télécentre

- Approche de l'environnement socio-économique du territoire
- Enquête auprès des télétravailleurs potentiels résidant sur le territoire
- Enquête auprès des entreprises intéressées par un projet Télétravail

Validation du projet d'implantation d'un télécentre

- Etude de faisabilité (lieu, aménagement, infrastructures...)
- Etude de l'offre de services
- Conditions d'ouverture du télécentre.

Les Entreprises et le télétravail

Au regard des résultats de sondages effectués auprès des entreprises, le télétravail est aujourd'hui une pratique encore ponctuelle au cas par cas. En effet, les entreprises restent frileuses pour intégrer cette nouvelle organisation du travail au niveau de leur politique de ressources humaines.

La démarche proposée :

Accompagnement du projet Télétravail

- Positionnement du projet Télétravail à un niveau stratégique R.H.
- Sensibilisation et identification des acteurs et processus clés dans l'entreprise
- Formation des managers et de leurs collaborateurs susceptibles de travailler à distance
- Assistance de la mise en œuvre d'un projet pilote
- Suivi et évaluation de l'impact du projet pilote
- Déploiement et adaptation